

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**HEROUILLE-EN-VEXIN****Date de convocation : 14/03/2023****Date d'affichage : 14/03/2023****Nombre de Conseillers en exercice : 15****PRESENTS : 13****VOTANTS : 14**

L'an deux mil vingt-trois, **le 22 mars** à 20 h 00 mn, **le Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme BUSSELL, Mme CHANTEPIE, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CAPRON (pouvoir Mr BAERT).

Absent : M. CHAUVIN.

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

OBJET : DECISION D'INTENTION D'ALIENER : FONDS DE COMMERCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que la commune peut être amenée à préempter un fonds de commerce lors de la vente d'un fonds de commerce via un document d'urbanisme indispensable : la déclaration d'intention d'aliéner,

Monsieur le Maire souhaite soumettre au vote du conseil municipal, le droit de préempter des fonds de commerce, afin de répondre au mieux aux futures DIA.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE que la commune se donne le droit de préempter un fonds de commerce.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,
Eric BAERT

Contact Mairie Herouville

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: mardi 11 avril 2023 14:35
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Contact Mairie Herouville; Comptabilité CCSI; backuptdt@berger-levrault.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0953-219503083-20230411-29838.xml; 095-219503083-20230322-D012_23-DE-1-2_32415.xml

Accusé de réception



Acte reçu par: Sous-préfecture de Pontoise
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-04-11(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: COMMUNE DE HEROUVILLE EN VEXIN
N° de SIREN: 219503083
Numéro Acte de la collectivité locale: D012_23
Objet acte: Décision d'intention d'aliéner : fonds de commerce
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 2.3.2-application -exercice
Identifiant Acte: 095-219503083-20230322-D012_23-DE

Rapport d'erreur(s):



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : MAIRIE DE HEROUVILLE
Utilisateur : OLIVEIRA Patricia

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D012_23
Objet :	Décision d'intention d'aliéner : fonds de commerce
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.3.2 - application -exercice
Identifiant unique :	095-219503083-20230322-D012_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 095-219503083-20230322-D012_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	911 o
Document principal (Délibération) Nom original : S22C-823041113401.pdf Nom métier : 99_DE-095-219503083-20230322-D012_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	338.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 avril 2023 à 14h34min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 avril 2023 à 14h34min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 avril 2023 à 14h34min46s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	11 avril 2023 à 14h34min54s	Reçu par le MI le 2023-04-11